

L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire désigne une manière d'entreprendre qui place l'être Humain au cœur de la démarche économique

- Elle regroupe des **milliers d'initiatives pour produire, consommer, épargner et échanger** de manière respectueuse pour l'Homme et son environnement.
- Elle fonctionne selon des principes **économiques** de production/d'échanges et des principes de **solidarité**.
- Elle est caractérisée par une volonté et une capacité à entreprendre collectivement et elle fait passer **l'intérêt collectif avant l'intérêt individuel**.
- Elle intervient **sur le secteur marchand et non marchand**.
- Elle peut être **lucrative**, mais la recherche du profit n'est pas une fin en soi : c'est dans la redistribution de la valeur ajoutée qu'elle se distingue de l'économie libérale.
- Elle a démontré sa **capacité à innover** et à s'adapter aux nouveaux besoins : elle réussit là où l'économie libérale n'apporte pas de réponse satisfaisante.
- L'Economie sociale et solidaire correspond à un **statut juridique spécifique** :
 - les Associations
 - les Mutuelles
 - les Coopératives et les SCOP, les SCIC
 - les FondationsCertaines activités de l'économie sociale et solidaire sont bien connues : mutuelles de santé et d'assurance, logement des exclus, éducation populaire, aide aux personnes, protection de l'environnement.
Les secteurs sur lesquels l'ESS intervient sont variés : services aux personnes, insertion, finances solidaires, éducation populaire, agriculture, commerce équitable, environnement, création d'activités et d'emploi, tourisme, logement social, sport, culture, développement local, animation...

- Mais, depuis 20 ans, de nouveaux domaines sont explorés, en particulier :
 - La consommation responsable : circuits de distribution courts (AMAP, Alterconso, A deux pas des champs, ...), commerce équitable, finances et tourisme solidaire.
 - L'insertion par l'économie (300 000 emplois en France)
 - Le champ du développement durable (énergies renouvelables).

Aujourd'hui ce n'est pas tant le statut juridique que la **'gouvernance'** qui définit un acteur de l'ESS.

LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Consommer responsable, c'est satisfaire ses besoins de consommation en tenant compte de leurs impacts sur l'Homme et sur l'environnement.

Consommer de façon responsable, c'est chercher à satisfaire ses besoins de consommation tout en se préoccupant de l'impact de son geste sur le monde qui nous entoure en se renseignant sur l'origine de ce que l'on consomme.
Consommer de façon responsable, **c'est acheter non seulement un produit mais un processus.**

► C'EST PRIVILEGIER DES PRODUITS ET SERVICES

→ à **forte valeur sociale** (produits équitables, fabriqués ou cultivés localement, produits dans le respect des travailleurs, éthiques, etc.) en prenant en compte la dimension culturelle.

ET

→ à **forte valeur environnementale** (produits recyclés, recyclables, revalorisés, biologiques, éco-énergétiques, etc.)

Dans un objectif de CREATION DE RICHESSES locales.

► DANS TOUS LES SECTEURS ECONOMIQUES

De la production à la commercialisation en passant par les transports, la consommation responsable concerne de nombreux secteurs : l'alimentaire, le textile, les cosmétiques, l'habitat, les finances, les loisirs, les transports, les finances, le tourisme.

Exemples :

- Agriculture biologique
- Circuits courts de distribution
- Finances solidaires
- Commerce équitable
- Tourisme responsable
- Economies d'énergies

LES PROJETS ESS VILLE DE LYON

4 missions principales

- Soutien de projets, financier et/ou technique
- Sensibilisation / Communication grand public
- Commande publique responsable
- Culture interne ESS et participation aux réseaux nationaux

3 grands projets structurants

1. Le Label « Lyon Ville équitable et durable »

Les objectifs :

- Donner des repères aux consommateurs/citoyens
- Favoriser le développement de pratiques « équitables et durables » sur le territoire

Le Label LVED c'est :

- une garantie que les structures labélisées sont « équitables et durables » → respect d'un cahier des charges
- un outil d'identification vis-à-vis des citoyens → une vitrophanie et un annuaire sur le site internet de la ville pour identifier les structures labellisées.

Un dispositif qui :

- donne des clés aux labellisés pour progresser
- rend lisible les ressources du territoire en matière de développement durable : qui fait quoi, sur quelles thématiques, quelles conditions d'accès aux services ?
- facilite les échanges formels et informels entre structures labellisées.

130 structures labellisées à ce jour dans des secteurs d'activités variés : alimentation, café-restaurant-traiteur, artisanat, mode, cosmétique, finance, tourisme, transport, conseil, promotion-sensibilisation, imprimerie.

2. La campagne « Territoire de Commerce Equitable »

Cette campagne est portée au niveau national par la Plateforme Française du Commerce Equitable, Max Havelaar France et la fédération Artisans du Monde.

Elle vise à inciter les collectivités locales à s'engager en faveur du commerce équitable et de la consommation responsable.

Le Ville de Lyon a été titrée « territoire de commerce équitable » en novembre 2009. Elle a reçu le prix « sensibilisation des commerces et entreprises du territoire » en décembre 2010.

5 engagements pris par la Ville de Lyon pour conserver le titre TDCE :

- Voter une délibération et acheter des produits issus du commerce équitable.
- Contribuer à développer les produits équitables dans les commerces et restaurants du territoire.
- Inviter les principales entreprises et organisations du territoire à acheter des produits du commerce équitable.
- Communiquer sur les réalisations et sensibiliser sur les enjeux du commerce équitable.
- Créer un Conseil Local pour le commerce équitable, lieu d'échanges et de propositions sur la campagne.

3. L'appel à projets « consommation responsable »

Pour la deuxième année consécutive, la délégation au développement durable et à l'économie sociale et solidaire lance un appel à projets « consommation responsable » ayant pour objectif de :

- diversifier les publics bénéficiaires des actions de sensibilisation à la consommation responsable,
- développer l'offre et la demande de consommation responsable dans des lieux encore peu engagés,
- développer la connaissance de l'offre de consommation responsable.

3 axes retenus :

- Promouvoir la consommation responsable auprès du grand public.
- Concevoir, éditer, diffuser des outils d'éducation à la consommation responsable.
- Développer les achats responsables dans des structures d'utilité sociale du territoire.

En 2010, cet appel à projets a permis de soutenir 8 projets portés par des associations du territoire (Cf. projets indiqués par un * dans les actions présentées ci-dessous).

2 axes majeurs de développement de l'ESS

1. Promouvoir la consommation responsable (soutien financier et/ou technique)

- Soutien de projets de **sensibilisation** :
 - Création d'un site internet de sensibilisation à la consommation responsable pour les adolescents (www.maconsomaplanete-lyon.com)*
 - Quinzaine du commerce équitable (avec le Collectif Lyonnais des Acteurs de Commerce Equitable)
 - Salon Européen du Commerce Equitable (avec l'association Equi'Sol)
 - Campagne pour un tourisme responsable et solidaire (avec le réseau DéPart)
 - Manifestations diverses en faveur de la consommation responsable : Fraich'Attitude* dans le 2^e arrondissement, Festival Bellevue* dans le 1^{er} arrondissement, tournois sportifs équitables*, etc.
- Appui à la constitution du **pôle de compétences** régional sur le commerce équitable et la consommation responsable ayant pour objectif la professionnalisation des acteurs économiques et la mutualisation des moyens, expériences, etc.
- Soutien de projets visant le développement des **achats responsables** au sein de structures « d'utilité sociale » du territoire :
 - Office des Sports Lyonnais* : équipements (ballons, vêtements de sport) et produits alimentaires
 - Collectif de 4 centres sociaux de l'ouest lyonnais* : produits d'entretien et d'hygiène
- Promotion des **circuits courts de distribution** (AMAP, associations de distribution de paniers de producteurs locaux, etc.) et animation d'ateliers d'initiation à la cuisine saine, accessible et issue de l'agriculture paysanne locale, pour un public en situation de fragilité financière et sociale (centre sociale de la Sauvegarde avec l'association Insertion et Terroirs)*.
- Promotion de la **finance solidaire** (micro-finance, épargne solidaire, investissement socialement responsable, etc.).
- Soutien à **l'épicerie sociale et solidaire** du 1^{er} arrondissement, « La Passerelle Eau de Robec »

* Projets financés dans le cadre de l'appel à projets « consommation responsable » 2010

2. Soutenir la création d'activités et l'emploi dans le secteur ESS (soutien financier et/ou technique)

- Appui à l'émergence de **projets économiques locaux, solidaires et respectueux de l'environnement**
 - Générateur de projets « District Solidaire »
 - Coopérative d'Activité et d'Emploi Cap Services
- Participation et financement du **Forum de l'Emploi en ESS** organisé par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
- Financement de la campagne de communication « **semaine du micro-crédit** » de l'ADIE